



Annonce

« MOHAFADATI »

Nouveau service informatisé pour les MRE

Le Consulat du Royaume du Maroc à Montréal a le plaisir d'apporter à l'aimable attention des ressortissants marocains établis au Canada que l'Agence Nationale de la Conservation Foncière, du Cadastre et de la Cartographie, a lancé une nouvelle plateforme institutionnelle, informationnelle et transactionnelle appelée « MOHAFADATI ».

Il s'agit d'un nouveau service digital gratuit, dédié au suivi à distance des différentes transactions liées aux biens immobiliers. Le service « MOHAFADATI » permet aux propriétaires des biens immobiliers, au Maroc ou à l'Étranger, de suivre à distance leurs titres fonciers. Les utilisateurs de ce nouveau service seront, alors, systématiquement alertés de toute opération inscrite sur leurs titres fonciers, par mail et par sms : (hypothèque, saisie, vente totale ou partielle...).

Il y a lieu de signaler que les avantages de cette nouvelle prestation se déclinent comme suit :

- Elle permet aux usagers de se renseigner, en temps réel, de toute opération concernant leurs propriétés immobilières
- Elle évite aux usagers, la contrainte de se déplacer aux services de l'Agence concernée afin de se renseigner sur leurs biens ;
- C'est un outil préventif contre la spoliation des biens d'autrui.

Pour l'inscription au service « MOHAFADATI », il suffit de suivre les étapes ci-après :

1. consulter le site officiel de l'Agence Nationale de la Conservation Foncière, du Cadastre et de la Cartographie : www.ancfcc.gov.ma;
2. Choisir le service « MOHAFADATI » ;
3. Remplir les informations de manière précise et se référer, idéalement aux documents délivrés par la conservation foncière : Duplicata du titre foncier ou certificat de propriété ;
4. L'activation de ce service se fait par l'envoi d'un message ou par email à l'intéressé. ✍

